

**CENTRE DE RECHERCHE,
DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT
TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.**

**ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2019**



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC. (« l'organisme »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exigent que l'organisme présente des informations quantitatives sur la filiale présentée à la valeur de consolidation, soit le total des actifs, des passifs et des capitaux propres, les produits, les charges et le résultat net, de même que des informations sur les flux de trésorerie rattachés aux activités d'exploitation, de financement et d'investissement. À l'égard des éléments ci-dessus, les présents états financiers ne sont pas conformes aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'incidence de cette dérogation sur les états financiers au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 n'a pas été déterminée. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 en raison des incidences de cette dérogation.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Exception faite de la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états financiers non consolidés

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Groupe RDL Victoriaville SENCRL

Groupe RDL Victoriaville SENCRL ¹
Société de comptables professionnels agréés

Victoriaville,
le 1 avril 2020

¹ Véronique Roy, CPA auditrice, CA

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE
INC.**

Résultats non consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2019

2018

PRODUITS

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)		
Subvention de base	718 688 \$	712 915 \$
Autres	108 021	53 320
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	-	10 000
Cotisations	118 066	116 722
Contrats privés (annexe B)	387 234	444 578
Contrats publics	59 100	4 647
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles	45 887	52 219
Intérêts	9 314	7 880
	<u>1 446 310</u>	<u>1 402 281</u>

CHARGES

Salaires et charges sociales	758 631	752 151
Frais d'opérations (annexe A)	112 258	118 132
Contrats privés (annexe B)	406 611	392 523
Frais d'administration (annexe C)	194 134	169 690
Amortissement (annexe D)	87 512	95 821
	<u>1 559 146</u>	<u>1 528 317</u>

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS (CHARGES)

(112 836) (126 036)

AUTRES PRODUITS (CHARGES) (annexe E)

6 019 (2 260)

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT

(106 817) (128 296)

QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS

Filiale

82 275 56 963

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(24 542) \$ (71 333) \$

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE
INC.**

Évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2019

2018

	Fonds de transition	Fonds de prévoyance	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	186 589 \$	190 980 \$	1 294 034 \$	1 671 603 \$	1 742 936 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 020	2 242	(28 804)	(24 542)	(71 333)
Affectation interne (note 3)	-	16 000	(16 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	188 609 \$	209 222 \$	1 249 230 \$	1 647 061 \$	1 671 603 \$

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE
INC.**

État de la situation financière non consolidé

Au 31 décembre

2019

2018

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Trésorerie	707 264 \$	745 800 \$
Débiteurs (note 4)	118 545	131 957
Subventions	6 199	66 164
Frais payés d'avance	2 919	4 305
	834 927	948 226
PLACEMENTS (note 5)	397 831	377 569
FILIALE (note 6)	508 634	426 359
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	942 374	925 474
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	5 293	7 561
	2 689 059 \$	2 685 189 \$

Pour le conseil d'administration :

 administrateur

 administrateur

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE
INC.**

État de la situation financière non consolidé

Au 31 décembre

2019

2018

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 10)	148 275 \$	105 444 \$
Facturation en excédent des coûts et profits estimatifs sur les travaux en cours	90 156	10 000
Apports reportés (note 11)	<u>124 243</u>	<u>127 931</u>

362 674 243 375

SUBVENTION REPORTÉE

- 45 000

**SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 12)**

679 324 725 211

1 041 998 1 013 586

ACTIF NET

FONDS DE TRANSITION 188 609 186 589

FONDS DE PRÉVOYANCE 209 222 190 980

ACTIF NET NON AFFECTÉ 1 249 230 1 294 034

1 647 061 1 671 603

2 689 059 \$ 2 685 189 \$

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE
INC.**

**Flux de trésorerie non consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre**

	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(24 542) \$	(71 333) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	85 244	92 583
Amortissement des actifs incorporels	2 268	3 238
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles	(45 887)	(52 219)
Subvention reportée	(45 000)	-
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	579	2 260
Quote-part dans les résultats de la filiale	(82 275)	(56 963)
	<u>(109 613)</u>	<u>(82 434)</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 13)	<u>194 062</u>	<u>53 080</u>
	<u>84 449</u>	<u>(29 354)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(20 262)	(34 050)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(102 723)	(30 164)
	<u>(122 985)</u>	<u>(64 214)</u>
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(38 536)	(93 568)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>745 800</u>	<u>839 368</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u>707 264 \$</u>	<u>745 800 \$</u>

CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu.

Ses objectifs sont les suivants :

- faire de la recherche, du développement et du transfert technologique, prioritairement d'intérêt public et collectif, en acériculture;
- favoriser le développement durable et assurer le rayonnement international de l'industrie acéricole québécoise;
- conclure des contrats de recherche et de développement d'intérêt public ou privé;
- acheter, vendre ou autrement acquérir, louer, administrer et exploiter tout genre de biens meubles et immeubles nécessaires ou utiles pour les fins ci-dessus mentionnées, y compris, sans restreindre la généralité de ce qui précède, les droits d'auteur, les brevets et les autres droits relatifs à la propriété intellectuelle;
- développer des liens de coordination avec d'autres centres de recherche;
- réaliser les objectifs ci-dessus sans intention pécuniaire pour les membres.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Contrats

Les produits provenant des contrats sont constatés selon la méthode de l'avancement au prorata des travaux effectués. Le degré d'avancement des travaux est déterminé en rapprochant le coût réel des travaux effectués jusqu'à la date des états financiers et le coût total estimé à cette date pour chacun des contrats en cause. Les révisions des estimations des coûts, des profits ou des pertes sont prises en compte dans la période comptable au cours de laquelle les faits qui donnent lieu à la révision sont connus.

Cotisations

L'organisme comptabilise ses produits de cotisations lorsqu'il existe des preuves d'un accord et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours d'origine. Les produits et les charges sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Le gain ou perte de change est inclus dans les résultats de l'exercice.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs, des subventions et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs, des salaires et vacances et des frais courus.

CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Filiale

L'organisme comptabilise la participation dans sa filiale ACER Division inspection inc. à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

	Méthode d'amortis- sement	Taux
Bâtiment	Dégressif	4 %
Matériel et outillage	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %

CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile limitée sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile comme suit :

	Méthode d'amortis- sement	Taux
Logiciels	Dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Facturation en excédent des coûts et profits estimatifs sur les travaux en cours

La facturation en excédent des coûts et profits estimatifs sur les travaux en cours représente l'excédent des factures établies jusqu'à la date des états financiers sur le montant des coûts et profits constatés jusqu'à cette date.

Subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles sont amorties au même rythme que les immobilisations corporelles s'y rapportant.

3. AFFECTATION INTERNE

Le 24 avril 2012, le conseil d'administration avait décidé qu'un montant de 31 000 \$ serait affecté annuellement dans le fonds de prévoyance afin de procéder aux éventuelles rénovations majeures du bâtiment. L'organisme ne peut utiliser ces montants affectés sans le consentement préalable du conseil d'administration. En septembre 2018, le conseil d'administration a autorisé l'utilisation d'un montant de 15 000 \$ provenant de ce fonds pour les travaux de réfection de la toiture. Les travaux et le virement ont eu lieu en 2019. Pour l'année 2019, l'affectation de 31 000 \$ au fonds de prévoyance a été effectuée en mars 2020.

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE
INC.**

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

4. DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Clients	118 042 \$	131 957 \$
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	<u>503</u>	<u>-</u>
	<u>118 545 \$</u>	<u>131 957 \$</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Trésorerie - Fonds de transition	188 609 \$	186 589 \$
Trésorerie - Fonds de prévoyance	<u>209 222</u>	<u>190 980</u>
	<u>397 831 \$</u>	<u>377 569 \$</u>

6. FILIALE

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACER Division inspection inc. :		
100 actions de catégorie "A", représentant 100 % des actions participantes émises et ayant droit de vote	<u>508 634 \$</u>	<u>426 359 \$</u>

La filiale se spécialise dans le développement et la mise en valeur de produits acéricoles.

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE
INC.**

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	1 250 051 \$	542 600 \$	707 451 \$	662 102 \$
Matériel et outillage	1 324 692	1 115 496	209 196	235 964
Matériel informatique	50 978	40 209	10 769	8 066
Matériel roulant	51 290	46 733	4 557	6 358
Mobilier de bureau	25 173	14 772	10 401	12 984
	2 702 184 \$	1 759 810 \$	942 374 \$	925 474 \$

Le bâtiment est érigé sur un terrain loué en vertu d'un bail emphytéotique tel que décrit à la note 15.

8. ACTIFS INCORPORELS

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	43 116 \$	37 823 \$	5 293 \$	7 561 \$

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire autorisé au montant de 50 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel plus 2 %, est garanti par les subventions à être perçues du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE
INC.**

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

10. CRÉDITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Fournisseurs	79 337 \$	22 763 \$
Salaires et vacances	33 351	29 148
Retenues à la source et charges sociales	26 831	35 906
Frais courus	8 756	5 750
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	<u>-</u>	<u>11 877</u>
	148 275 \$	105 444 \$

11. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Solde au début	127 931 \$	125 842 \$
Plus : Montant encaissé	<u>124 243</u>	<u>127 931</u>
	252 174	253 773
Moins : Montant constaté à titre de produits	<u>(127 931)</u>	<u>(125 842)</u>
Solde à la fin	124 243 \$	127 931 \$
Représenté par :		
Cotisations	25 000 \$	25 000 \$
Subventions	<u>99 243</u>	<u>102 931</u>
	124 243 \$	127 931 \$

CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

12. SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles représentent des subventions ayant servi à l'acquisition du bâtiment et à l'acquisition d'équipement de laboratoire. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Solde au début	725 211 \$	777 430 \$
Moins : Amortissement de l'exercice	(45 887)	(52 219)
Solde à la fin	679 324 \$	725 211 \$

Représenté par :

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI)	499 245 \$	520 046 \$
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation (MEIE)	30 924	38 655
Autres	149 155	166 510
	679 324 \$	725 211 \$

13. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Débiteurs	13 412 \$	(1 907) \$
Subventions	59 965	94 425
Frais payés d'avance	1 386	3 135
Créditeurs	42 831	(35 415)
Facturation en excédent des coûts et profits estimatifs sur les travaux en cours	80 156	(9 247)
Apports reportés	(3 688)	2 089
	194 062 \$	53 080 \$

CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

14. RISQUES FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs. La direction estime que l'organisme possède ou générera les liquidités nécessaires pour rencontrer ses engagements.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux subventions. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Ainsi, l'organisme est exposé à une concentration de crédit relativement à ses comptes clients. Au 31 décembre 2019, une somme de 94 372 \$ est à recevoir de deux clients.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. La direction estime qu'une variation de taux d'intérêt de 1 % n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de l'organisme.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'organisme réalise une partie de ses charges en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des monnaies étrangères. L'organisme n'utilise aucun instrument financier pour gérer les risques de fluctuation du taux de change. Le tableau ci-dessous représente la trésorerie en dollars américains ainsi que sa conversion en dollars canadiens au 31 décembre 2019.

	\$ US	\$ CAN
Trésorerie	11 630	15 105

CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

15. ENGAGEMENTS

Bail

L'organisme est locataire d'un espace de bureau et de laboratoire en vertu d'un bail venant à échéance le 30 novembre 2020. Les loyers minimums futurs totalisent 46 816 \$ et constituent les versements du prochain exercice.

Bail emphytéotique

L'organisme a conclu une entente avec le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour la cession par emphytéose d'un terrain sans contrepartie monétaire. Ce bail, d'une durée de trente ans, vient à échéance en octobre 2033.

Location-exploitation

Le total des obligations de l'organisme, en vertu de contrats de location-exploitation d'équipement de bureau, est de 7 215 \$ et comprend les versements suivants pour les cinq prochains exercices :

2020	1 350 \$
2021	1 380 \$
2022	1 380 \$
2023	1 380 \$
2024	1 380 \$

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente les opérations conclues par l'organisme avec la filiale au cours de l'exercice :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charges :		
Frais d'analyse	20 490 \$	25 041 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir et à payer à la filiale sont les suivants :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Débiteurs :		
Clients	66 079 \$	69 434 \$
Créditeurs :		
Fournisseurs	7 170 \$	7 095 \$

17. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

En vertu d'une entente signée le 27 mars 2017, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) fournit une aide monétaire à l'organisme. Le MAPAQ apporte également une aide sous la forme d'un prêt de ses équipements de recherche pour la station de Saint-Norbert d'Arthabaska, constituant l'érablière expérimentale et des laboratoires de Saint-Hyacinthe. L'organisme assume l'entière responsabilité des biens meubles et immeubles qui sont prêtés et s'engage à les utiliser avec prudence et diligence. Cette entente se terminera le 31 mars 2020.

CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

18. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Covid-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques.

La direction suit de près l'évolution et estime que cette situation aura un impact sur certains de ses éléments d'actifs, entre autres, sur la perception de ses comptes clients.

L'organisme a également fermé temporairement ses installations le 20 mars 2020 pour une période indéterminée. Des coûts additionnels sont prévus lors du redémarrage des activités.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE
INC.**

Renseignements complémentaires non consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2019

2018

ANNEXE A FRAIS D'OPÉRATIONS

Assurances	14 283 \$	14 118 \$
Énergie	23 518	23 563
Entretien et réparations	25 551	24 784
Fournitures d'érablière et de laboratoire	34 962	29 635
Frais d'analyse	11 594	23 088
Location d'équipement	135	874
Services conseils	2 215	2 070
	112 258 \$	118 132 \$

ANNEXE B CONTRATS PRIVÉS

Produits	387 234 \$	444 578 \$
Charges :		
Salaires et charges sociales	294 002	267 545
Bourse d'étude	-	14 167
Communications	727	3 684
Entretien et réparations	1 218	2 855
Formation	94	-
Fournitures de bureau	7 219	1 754
Fournitures de laboratoire	48 916	52 516
Frais d'analyse	21 550	22 516
Location d'équipement	1 858	3 354
Location de matériel roulant	706	779
Représentation et déplacements	23 277	19 764
Services conseils	7 044	3 589
	406 611	392 523
	(19 377) \$	52 055 \$

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE
INC.**

Renseignements complémentaires non consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2019

2018

ANNEXE C FRAIS D'ADMINISTRATION

Communications	5 836 \$	6 875 \$
Cotisations et affiliations	4 177	3 931
Entretien et réparations	711	667
Formation	1 974	3 380
Fournitures de bureau	31 880	33 701
Frais bancaires	1 811	4 197
Frais de réunion	9 405	2 130
Location d'équipement de bureau	3 497	3 686
Location de matériel roulant	163	1 488
Loyer	51 072	51 072
Représentation et déplacements	26 087	23 950
Services professionnels	49 773	26 117
Taxes et permis	7 748	8 496
	<u>194 134 \$</u>	<u>169 690 \$</u>

ANNEXE D AMORTISSEMENT

Amortissement des immobilisations corporelles	85 244 \$	92 583 \$
Amortissement des actifs incorporels	<u>2 268</u>	<u>3 238</u>
	<u>87 512 \$</u>	<u>95 821 \$</u>

ANNEXE E AUTRES PRODUITS (CHARGES)

Gain de change	6 598 \$	- \$
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	<u>(579)</u>	<u>(2 260)</u>
	<u>6 019 \$</u>	<u>(2 260) \$</u>